

LA PRÉVISION D'EFFECTIFS SCOLAIRES ET LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

DATE

29 → 30
MARS 2021

NOMBRE D'HEURES

12H EN PRÉSENTIEL
+ 6H À DISTANCE

LIEU

INSET NANCY

1 BOULEVARD
D'AUSTRASIE
BP 20442
54001 NANCY CEDEX

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INSET NANCY
IH2EF

CHEFFE DE PROJET

Anne ABA-PEREA

INSET Nancy
anne.aba-perea@cnfpt.fr
T. 03 83 19 22 26

CONTACT ADMINISTRATIF

Magali BELOT

INSET Nancy
magali.belot@cnfpt.fr
T. 03 83 19 22 06

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et repas
du midi pris en charge

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

26 février 2021

La prévision des effectifs scolaires est une opération complexe et un enjeu important pour les collectivités territoriales.

Dans le cadre de la négociation de la carte scolaire, la bonne évaluation des effectifs et par-delà des besoins locaux permet d'engager des relations favorisées et un partenariat avec l'éducation nationale.

Cet atelier, basé sur la maîtrise des projections d'effectifs scolaires, offre l'opportunité aux participants d'acquérir des compétences leur permettant d'anticiper la stratégie de sectorisation.

OBJECTIFS

- > Appliquer les techniques de projection aux effectifs scolaires.
- > Utiliser des tableaux de bord adaptés à la question scolaire.
- > Elaborer une démarche de révision ou de création d'une sectorisation scolaire.
- > Anticiper les enjeux démographiques.

CONTENU

- > Étapes successives de la démarche de prévision.
- > Indicateurs pertinents.
- > Mesure de l'impact des politiques locales d'aménagement et de logement :
 - Construction de logements et taux de peuplement,
 - Variables explicatives du peuplement des logements.
- > Données statistiques à l'échelle d'un territoire.
- > Stratégies de mise en œuvre.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Etudes de cas.
- > Exercices pratiques sous Excel.
- > Cette formation fait l'objet d'un temps à distance accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Maîtrise des données chiffrées et de l'utilisation d'Excel.

PUBLIC VISÉ

Directeurs, directrices et cadres chargés des services de l'éducation et des affaires scolaires et périscolaires, responsables des prévisions des effectifs scolaires.

Cadres des services déconcentrés de l'Etat : inspecteurs, chefs d'établissement (EPL, enseignement agricole...) agents comptables, gestionnaires, ...)